Thierry Jacot

Le rôle de la formation dans la planification d'urgence



Thierry Jacot est maître d'enseignement HES depuis 2005 dans la filière conservation-restauration de la Haute Ecole Arc Conservation-restauration, HES-SO Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale. Il est également consultant en conservation préventive. En tant que membre du groupe de travail chargé du plan d'urgence, il a contribué de manière déterminante à l'élaboration du modèle de plan d'urgence pour la protection des biens culturels de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).

La conception d'un plan de sauvetage constitue une étape cruciale dans la mise en œuvre d'une politique de préservation des biens culturels au sein d'une institution patrimoniale. Afin d'assurer son efficacité, il est indispensable de procéder à des exercices de simulation pour tester le dispositif. Préalablement, toutes les personnes impliquées dans le processus doivent recevoir une formation spécifique leur permettant d'agir dans des situations complexes voire chaotiques. Elles doivent également maîtriser les techniques de manipulation nécessaires, tant pour garantir leur sécurité que celle des biens culturels sauvés.

Intégrer le plan de sauvetage dans la politique de l'institution

Il n'est pas nécessaire de rappeler l'importance de concevoir un dispositif de sauvetage en cas de sinistre pour nos institutions patrimoniales (musées, services d'archives, bibliothèques, monuments et sites) tant les exemples particulièrement édifiants de catastrophes ont été relayés par la presse ces dernières années. Cependant un plan de sauvetage ne se suffit pas à lui-même. Pour être efficace et pérenne, il doit être intégré à la politique de conservation et de préservation menée par les responsables des collections. En effet, si le groupe de travail mandaté pour concevoir le plan est familier avec son contenu, ce n'est pas forcément le cas des autres membres du personnel. L'étape d'intégration ne doit donc pas être négligée.

Cette intégration se réalise en trois temps : la diffusion, la formation et l'exercice. La diffusion vise à informer le personnel de l'existence même du plan de sauvetage. Les objectifs et la structure du plan de sauvetage ainsi que l'organisation des opérations de sauvetage sont présentés. Les membres du personnel peuvent ainsi s'approprier le dispositif de sauvetage et poser des questions au comité de pilotage. Vient ensuite l'étape de la formation des personnes intervenant dans les opérations de sauvetage. En fonction de leur degré d'implication et de responsabilité dans le dispositif, elles suivront des formations spécifiques pour renforcer leurs compétences et les préparer à utiliser le plan lors d'une intervention. Enfin la dernière étape de cette intégration consiste à réaliser des exercices réguliers de simulation, visant à tester la capacité du personnel à mettre en œuvre le plan de sauvetage. S'appuyant sur les formations dispensées, chacun-e joue son rôle et assume les missions qui lui sont conférées. À l'issue de l'exercice, un retour d'expérience est réalisé afin d'identifier les points forts et les points faibles de chaque rôle, mais aussi d'améliorer les procédures établies dans le plan de sauvetage.

Former le personnel

La formation du personnel impliqué dans le plan de sauvetage est essentiellement orientée vers la connaissance et la maîtrise des principes, des procédures et des informations rassemblées dans le plan de sauvetage. Elle doit permettre à chacun de se familiariser avec le plan et plus particulièrement avec le rôle, la fonction et les missions qui lui incomberont. L'engagement du personnel dans la formation doit être proportionné à la fonction assumée durant le sauvetage. Ainsi, des compétences spécifiques doivent être maîtrisées :

- pour le-la coordinateur-trice du sauvetage (CoS) et ses suppléant-e-s, la conduite des opérations et la coordination de la Cellule de crise ;
- pour les membres de la Cellule de crise, la coordination des personnes qui se trouvent sous leur responsabilité, la gestion et l'engagement de leurs ressources ;



1 Formation PBC à la gestion de crise Formation ORCA/EMCC. © T. Jacot 2025

- pour les membres des équipes de sauvetage, la mise en œuvre des tâches qui leur seront confiées, notamment la manipulation, le conditionnement, le transport, le suivi des traitements.

Pour les formations orientées *conduite en situation de crise*, il est recommandé de s'adresser à des organismes publics tels que l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), l'Office cantonal PBC. Pour des formations visant la stabilisation et le traitement des biens culturels sinistrés, des personnes spécialisées en conservation-restauration seront sollicitées au sein du réseau institutionnel ou via l'Association suisse de conservation et restauration (SCR). Évidemment, les membres du comité de pilotage ayant élaboré le plan de sauvetage interviendront dans sa diffusion et participeront également à la formation du personnel.

Formations HE-Arc CR

La Haute Ecole Arc Conservation-restauration propose trois options de formation à la planification d'urgence. La première est intégrée au plan d'études et réservée aux étudiant-e-s de la troisième année du Bachelor of Arts en conservation, la deuxième est présentée au catalogue de formations continues et destinées aux professionnel-les de la conservation, et la troisième se décline sous forme de prestations de formations personnalisées et conçues spécifiquement à la demande d'une institution, pour son personnel.

Au sein du Bachelor, le module *Risk and disaster management* permet d'acquérir 6 crédits ECTS. Il est organisé en trois parties. La première est consacrée à la formation au travers de cours frontaux. Plusieurs spécialistes du domaine de la protection des biens culturels (PBC) présentent les enjeux d'un sauvetage, les principes et processus appliqués aux situations d'urgence. L'organisation d'un lieu sinistré et le rôle des personnes impliquées sont expliqués. Les filières de traitements et de stabilisation des biens culturels touchés par le feu, l'eau, les hydrocarbures ou encore les moisissures sont décrites et les gestes de manipulation des objets fragilisés sont montrés. La deuxième partie est conçue comme un jeu de rôle, engageant les étudiant-e-s dans le sauvetage d'une collection fictive ayant subi un incendie ou une inondation. Ils doivent organiser la prise en charge des objets sinistrés, aidés par les membres de la protection civile dont les spécialistes PBC, et déployer toutes les mesures de protection afin d'assurer la réintégration des biens culturels sinistrés dans un local de réserve. La troisième partie du module est consacrée à la restitution des opérations de sauvetage par les étudiant-e-s à l'attention des spécialistes. C'est l'occasion de faire un retour d'expérience sur cet exercice particulièrement immersif.